AVIS PUBLIC

Comité de gestion de la taxe scolaire
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

AVIS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES SCOLAIRES

Un avis public est donné à l'effet que les immeubles ci-dessous seront vendus aux enchères publiques le mardi 20 janvier 2026, à 10 h au 500, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec), salle 128, afin d'acquitter le montant dû en taxes scolaires et, s'il y a lieu, en taxes municipales, plus les intérêts et les frais, à moins que ces montants ne soient payés en totalité avant la vente.

Nº de compte	Cadastre du Québec - Lot	Circonscription foncière	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire
06-04069944	1521223	MONTRÉAL	1240-1240A 1240 CH DU BORD-DU-LAC LAKESHORE	BIN ZHANG
20-04006897	4254603	MONTRÉAL	31 AV BROADVIEW	MARIO TOURIGNY
23-04082040	1558768	MONTRÉAL	145 RUE TREMBLAY	JINGXUAN ZHANG
50-01002562	1444132	MONTRÉAL	231 BOUL SAINT-JOSEPH E	LUCIEN DAHME
50-01101387	1883757 ETC	MONTRÉAL	2286 RUE PLESSIS	JASON C FITZGERALD
50-01118209	1285429 ETC	MONTRÉAL	307 RUE DE LA COMMUNE O	9266-3020 QUEBEC INC.
50-02001836	1056828	MONTRÉAL	7380 RUE MAURICE-COURTOIS	MARTIN CHAMPAGNE
50-02047093	1074264	MONTRÉAL	48E AV	MIRIADER BERTIN NGUESSONG
50-02047577	1074225	MONTRÉAL	49E AV	MIRIADER BERTIN NGUESSONG
50-02055589	1772792	MONTRÉAL	6480-6482 AV ALEXIS-CONTANT	BRUNOT JEANOVIL
50-02075880	1156821 ETC	MONTRÉAL	1018-1020 BOUL DE LA ROUSSELIERE	LUC BRULOTTE STEPHANIE BEAUDOIN
50-02090629	1003442	MONTRÉAL	8220-8226 BOUL LACORDAIRE	THI NGOC NGUYEN
50-04009646	1842353	MONTRÉAL	14383 RUE MEADOWVALE	ANDREW ZACCARDELLI
50-04020234	1370486	MONTRÉAL	BOUL GOUIN O	9354-6158 QUEBEC INC.
50-04035378	1434191	MONTRÉAL	RUE SAINT-GERMAIN	9438-1795 QUEBEC INC.
50-04101661	1163674	MONTRÉAL	3000 BOUL PITFIELD	3000 PITFIELD HOLDING INC.
50-05010784	1288885 ETC	MONTRÉAL	404 RUE MCGILL APP 201	THIERRY LINDOR
50-05077407	3027115	MONTRÉAL	19081 BOUL GOUIN O	FIDUCIE RESIDENCE ENEF
50-05078422	2409475 ETC	MONTRÉAL	520 BOUL DE LA COTE-VERTU APP 203	NICOLE GEOFFRION
50-05097190	1524546	MONTRÉAL	56E AV	9322-6645 QUEBEC INC.
50-05143817	3704968 ETC	MONTRÉAL	8484 AV CASGRAIN APP 13	MAXIME LEVESQUE
50-05158094	4590426	MONTRÉAL	CH DU BORD-DU-LAC	9273-0761 QUEBEC INC
50-05180371	4304651 ETC	MONTRÉAL	859 DE LA COMMUNE EST	THIERRY LINDOR AMAL EL GUENDOUZ
50-05203739	4378782 ETC	MONTRÉAL	362 RUE SAINT-ANDRE	THIERRY LINDOR AMAL EL GUENDOUZ
50-05204936	4590599	MONTRÉAL	RUE CHERRIER	9273-0761 QUEBEC INC
50-05205067	4378782 ETC	MONTRÉAL	370 RUE SAINT-ANDRE	THIERRY LINDOR AMAL EL GUENDOUZ
50-05272221	6271938 ETC	MONTRÉAL	432 AV JENKINS	YONGXING PAN JINGYI TAN
50-05287203	5424064 ETC	MONTRÉAL	1400 BOUL RENE-LEVESQUE O APP 3407	ELIAS TERZIBACHI NOUR CHAMOUN
50-05289761	5805663 ETC	MONTRÉAL	75 RUE DE CASTELNAU O APP 326	RICCARDO PERSI
50-05292535	6445189 ETC	MONTRÉAL	1160 RUE MACKAY APP 509	JULIE KATHERINE SCOTT JOHN LEO SCOTT

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET CONDITIONS DE VENTE

1. Les immeubles sont offerts en vente et vendus séparément, dans l'ordre où ils sont placés dans l'avis public.

2. Aucune offre ou enchère ne peut être reçue si celui qui l'a faite ne déclare ses nom, qualité, profession et domicile. Les offres et enchères peuvent être faites par procuration. Elle est dressée au procès-verbal des offres et enchères reçues.

3. Lors de l'adjudication d'immeubles, le prix de vente de son adjudication sera payable immédiatement par chèque certifié, traite bancaire ou mandat postal à l'ordre du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

   À défaut de paiement immédiat, l'immeuble est remis en vente. Si l'immeuble est adjugé à un prix moindre que celui offert par l'adjudicataire en défaut, ce dernier est tenu au paiement de la différence.

4. L'adjudicataire doit aussi payer en sus du prix, de son adjudication, les coûts du certificat d'adjudication ainsi que la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) applicables, le cas échéant, selon les dispositions législatives en vigueur.

5. L'adjudicataire devra être en mesure de fournir la preuve de son identité :

a) s'il est une personne physique, déclarer son nom, prénom, date et lieu de naissance, occupation et adresse de résidence. Il doit de plus présenter une pièce d'identité, notamment un permis de conduire, une carte d'assurance-maladie ou un passeport.

b) s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa charte constitutive, son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur (copie de la charte ou acte constitutif).

Toute personne physique ou morale intéressée à enchérir sur l'un ou plusieurs des immeubles annoncés pourra s'inscrire auprès de la personne chargée de la vente et lui fournir tous les documents requis aux présentes à partir de 9 h 30 le 20 janvier 2026. Cette inscription sera valable pour toutes les enchères auxquelles elle participera.

6. L'adjudicataire prend l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication, avec tous les droits du propriétaire qui s'y rattachent, y compris les servitudes actives, même non inscrites au procès-verbal, et il l'acquiert sans garantie de contenance.

   La propriété vendue pour taxes impayées peut être rachetée par le propriétaire ou son représentant, en n'importe quel temps dans l'année qui suit la date de la vente, sur paiement à l'acquéreur du montant payé par lui pour cette propriété, y compris les coûts du certificat d'adjudication, les intérêts au taux fixé par la loi et les autres frais et moyennant en outre, dans le cas de lots vacants, le remboursement à l'acquéreur des taxes foncières générales ou spéciales payées par ce dernier.

Sylvie Chagnon, Directrice générale
Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal
500, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7